



La Lettre de Patrick LOUIS

Député français au Parlement Européen

RHONE-ALPES – PACA – CORSE
N°25

Le mouvement paneuropéen s'organise

Le président de Libertas, Declan Ganley a tenu jeudi 11 décembre une conférence de presse pour annoncer que son mouvement présenterait des candidats dans toute l'Union européenne sur la base d'une plateforme pro-européenne pour une restauration de la démocratie, de la responsabilité et de la transparence.

Lors d'une réponse au journal le Monde, Declan Ganley a annoncé qu'il comptait notamment sur Philippe de Villiers et sur les autres candidats du Mouvement pour la France pour concourir sous la bannière « Libertas ».

Le porte-parole du NON irlandais était déjà venu en France en septembre dernier pour intervenir lors des Universités d'été du MPF. Il avait également invité Philippe de Villiers, Patrick Louis et Christophe Beaudouin lors d'un dîner, le 11 novembre dernier, en présence du Président tchèque Vaclav Klaus en visite d'Etat en Irlande. Cette rencontre des leaders euroréalistes avait d'ailleurs été critiquée par le gouvernement irlandais, celui-ci ne comprenant pas que le Président tchèque se rende à un dîner organisé par le leader du NON au grand étonnement de la presse : « *Vous voulez savoir à quel point la politique dans l'UE est surréaliste ? Figurez-vous que le gouvernement irlandais s'est senti obligé de critiquer un autre chef d'Etat, parce que ce dernier était d'accord avec une majorité du peuple irlandais* » (Wall Street journal – 13 novembre 2008).

Ainsi, face aux gouvernements européens et à « l'élite irresponsable de Bruxelles » qui viennent d'annoncer un second referendum en Irlande, Libertas proposera des candidats voulant une « *Europe forte et saine, c'est-à-dire, démocratique et responsable* », respectant la voix des peuples dans tous les Etats de l'Union Européenne.



Patrick Louis, Philippe de Villiers, Vaclav Klaus, Declan Ganley et Christophe Beaudouin, le 11 novembre en Irlande.



Contact :
34, rue Pasteur – 69007 LYON
04 37 28 92 62 – ac.jacquin@mpf-sudest.org



Budget de l'UE

Lors de la session plénière de décembre, les députés au Parlement européen ont eu à se prononcer sur le budget de l'UE. Au cours de son intervention, Patrick LOUIS s'est inquiété de voir que seuls 8% des comptes de l'UE étaient certifiés par la Cour des Comptes européennes. D'après le rapport de la Cour, 92% du budget européen reste entaché par « un trop haut niveau d'illégalités et d'irrégularités ».

Non seulement le budget de l'UE est irrégulier mais il est également irresponsable. L'agence de communication de l'UE prévoit, en effet, selon le Sunday Times, un budget de 15,4 milliards d'euros pour envoyer une urne dans l'espace avec le slogan « *on peut voter partout* ». Dans le contexte actuel, alors que tous les européens se serrent la ceinture, on est en droit de se demander si avec de tels gaspillages, l'UE ne se ficherait pas un peu du monde...

A découvrir !

Le 11 décembre dernier, Patrick LOUIS lançait son nouveau site internet lors d'une soirée à Lyon. Vous pourrez désormais retrouver sur www.patricklouis.fr, l'actualité et les réactions de votre député ainsi que ses interventions en séance plénière.

Comme un homme politique n'est rien sans ses électeurs, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos avis, vos remarques, vos interrogations par l'intermédiaire de ce site. Nous vous souhaitons une bonne visite.

Il l'a dit...

S'exprimant mardi devant le Parlement européen, Nicolas Sarkozy a estimé que l'organisation d'un nouveau référendum en Irlande sur le traité de Lisbonne était parfaitement justifiée : « *Comme s'il n'était pas respectueux d'un peuple de lui demander de se prononcer à nouveau !* », s'est exclamé le président français, qui avait néanmoins pris soin, dans son propre pays, de ne pas organiser un référendum...



La Lettre de Patrick LOUIS

Député français au Parlement Européen

RHONE-ALPES – PACA – CORSE
N°25

Bilan de la présidence française de l'UE

Le 31 décembre s'achèvera la présidence française de l'Union Européenne. Elle laissera la place à la présidence tchèque. Quel bilan peut-on retirer de l'action de la France et de Nicolas Sarkozy au cours de ces six derniers mois ?

Force est de constater que cette présidence n'a pas été la plus calme de l'histoire de l'Union Européenne. Entre le referendum irlandais, la crise géorgienne et la crise financière, les sujets touchant l'Europe n'ont pas manqué. Pour Patrick LOUIS, il y a eu du positif mais aussi du négatif dans l'action de Nicolas Sarkozy.

« *Le Président français a été bon lorsqu'il a fait ce que l'UE interdisait de faire, en contournant les règles. En revanche, il a été mauvais lorsqu'il a accepté les compromis dictés par l'UE* ».

Il faut donc souligner la réactivité de la France dans l'affaire de la Géorgie. Celle-ci a freiné une évolution négative du conflit alors que l'UE exigeait palabres et consensus. En ce qui concerne la crise financière, il a également pris ses distances avec les règles de l'UE. Il a en effet, accepté de suivre Gordon Brown pour éteindre l'incendie qui menaçait les banques anglaises, les traités interdisant pourtant une telle coopération. Nicolas Sarkozy a également mis en place un plan de relance par l'offre alors que l'Union restait arcboutée sur le respect des limitations des déficits budgétaires et sur son obsession de lutter contre l'inflation. Tout ceci a été bénéfique pour les Etats.

En revanche, le bilan de Nicolas Sarkozy concernant la ratification du Traité de Lisbonne est plutôt négatif. Il s'est obstiné tout au long de son mandat à vouloir faire revoter les irlandais alors que ceux-ci ont refusé démocratiquement le traité. Cette réaction est d'autant plus étonnante que ses différents coups d'éclats n'auraient pas été possibles si ce texte avait été en vigueur. Le Traité interdit la régulation par les états.

Patrick Louis regrette également que la présidence française n'ait pas profité de son mandat pour mettre en place des droits compensateurs qui favoriseraient des protections douanières européennes et qui protégeraient nos entreprises de la concurrence internationale.

Mais la présidence française s'achève désormais et laisse la place à la République Tchèque dont le Président Vaclav Klaus semble moins enclin à se laisser dicter sa conduite par les élites bruxelloises. Les mois à venir nous diront si cela aura les conséquences néfastes tant redoutées par les eurobéats pour l'UE.

Vers un deuxième référendum

Il a été annoncé lors du dernier Conseil Européen que les irlandais seraient à nouveau soumis à un referendum sur le traité de Lisbonne au cours de l'année 2009 (en avril ou plus vraisemblablement en octobre).

Afin de mettre toutes les chances de leur côté, les partenaires de l'Irlande sont prêts à répondre "avec les garanties juridiques nécessaires" à quatre problèmes identifiés comme prioritaires par Dublin : la garantie de la neutralité militaire du pays, son autonomie fiscale et l'interdiction de l'avortement ne seront nullement remis en cause par le traité, et le maintien du principe d'un commissaire européen par pays. Mais si tel était le cas, il ne s'agirait plus du même texte. Il faudra bien que cet avenant au traité initial soit autorisé à la ratification de tous les Etats membres, dont la France, selon les modalités constitutionnellement prévues par chaque Etat.

La solution tant espérée par certains pourrait être bien plus difficile à mettre en place que prévue...

Quelques Dates...

Strasbourg

Du 12 au 15 janvier
2 au 5 février
Sessions Plénières

Bruxelles

18 au 19 février

Bagdad

15 au 19 janvier
Visite de la délégation du Parlement Européen en Irak

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'à vos familles et je vous donne rendez-vous en janvier pour une nouvelle année qui sera marquée en juin par les européennes.

A l'année prochaine !